

de Reims. — Les résolutions proposées par lui ont été acceptées par la chambre entière.

M. Dauphinot demande le maintien du livret de l'ouvrier et indique les conditions de la classe ouvrière, l'état de l'instruction professionnelle à Reims. — La loi sur les coalitions, loin d'être libérale, est une loi d'esclavage et d'oppression pour l'ouvrier comme pour le patron : elle constitue un danger permanent.

L'Allemagne, la Saxe notamment commence à importer des mérinos. — M. Dauphinot indique la proportion exacte dans laquelle le consommateur est intéressé à la hausse et à la baisse de la matière première. Les conseils de prud'hommes et les chambres syndicales se nuisent mutuellement en province. Au maintien des brevets d'invention se trouve intimement lié le progrès de l'industrie. — Questions de MM. Quesné, le président, Descailligny, et réponses du déposant sur le nombre des métiers à tisser mécaniques à Reims, l'importance des diverses industries rémoises, le nombre des ouvriers. — M. Werlé insiste sur l'importance de la fabrication des articles de laine cardée et peignée à Reims. — Question de M. Werlé et réponse de M. Dauphinot sur la diminution des exportations du tissu mérinos en Angleterre.

M. Jules Varinet a la parole pour répondre à M. Cunin-Gridaine. — M. Varinet persiste dans l'opinion qu'il a exprimée, et préférerait au droit de 10 0/0 qu'il considère comme inefficace, le libre-échange complet, la suppression de toute charge sur l'entrée des machines, etc.

M. le président demande à M. Dauphinot si Reims ne s'est pas ressentie encore de la concurrence de Roubaix, qui fabrique le mérinos. — M. Dauphinot reconnaît que cette concurrence existe en effet depuis deux ou trois ans.

Déposition de M. Lelarge fabricant de tissus de laine cardée, à Reims. — M. Lelarge se rallie aux conclusions de M. Dauphinot. — Question de M. de Forcade et réponse du déposant sur l'importation des fils cardés en France. — Observation de M. Werlé sur l'état du progrès de la filature à Reims et la variété des produits de cette ville.

Questions de MM. Werlé, Quesné, Daloz et réponses du déposant sur le nombre des ouvriers occupés au tissage à bras dans les environs de Reims, dans le conditionnement des laines peignées, le prix de la houille à Reims même.

Fixation de l'ordre du jour. — Séance publique à onze heures et demie, pour la suite des dépositions sur l'industrie lainière. La séance est levée à trois heures et demie.

## REVUE INDUSTRIELLE

**Encollage des chaînes.** — Nous trouvons dans le *Moniteur des fils et tissus*, une note intéressante sur l'emploi de la paraffine pour l'encollage des chaînes. (1) Ce produit, qui se vend dans le commerce sous le nom de savon anglais, après avoir été en grande faveur à Roubaix pendant quelque temps, est aujourd'hui repoussé par les fabricants qui lui reprochent de tacher les tissus. Ils ont raison aujourd'hui, et ils avaient cependant raison quand ils employaient le savon anglais comme un produit commode et donnant de bons résultats. Ce n'est qu'une question de pureté, dans le produit même, qui fait toute la différence.

La paraffine s'extrait des produits de la distillation sèche des matières végétales. Reichenbach, qui l'a découverte, l'a trouvée dans les goudrons de bois de hêtre; elle existait dans tous les goudrons; ceux de tourbe en fournissent une proportion importante; les goudrons de houille en contiennent aussi considérablement ainsi qu'il résulte de la pétrole. Comme la paraffine commence à recevoir des applications sérieuses dans l'industrie, on en produit beaucoup; malheureusement l'épuration en est assez difficile; elle retient souvent de l'huile de pétrole ou de l'huile de houille, suivant sa provenance, ainsi que d'autres impuretés qui servent en quelque sorte de mordants, la fixent contre les fibres textiles, et par suite, provoquent nécessairement des taches à la teinture.

La paraffine pure, au contraire, nous dit M. Gauzentes, disparaît avec facilité du tissu dans les opérations préparatoires de la teinture et n'offre aucun danger, aucun inconvénient.

Il n'est pas difficile, dit-il encore, de distinguer la paraffine pure de celle qui retient encore des huiles. La paraffine pure est blanche, translucide, inodore, cassante, et ne fond qu'à 37 degrés.

La paraffine impure est, ou peut être aussi blanche et aussi translucide, mais elle dégage une odeur de pétrole; elle est molle, plastique, grasse au toucher et fond à 40 degrés et même parfois au-dessous de cette température.

**Empoisonnement par les vapeurs d'aniline.** — Deux ouvriers teinturiers, à Illzach, ont éprouvé des accidents assez graves en travaillant sur un bain d'aniline. Le Comité de chimie de la Société Industrielle de Mulhouse, a étudié cette question, et a présenté un rapport dont nous croyons devoir donner un résumé. — Suivant M. Armand Dollfus, auteur du rapport, les vapeurs d'aniline pure sont peu nuisibles à la santé; il n'en est pas de même des anilines impures qui retiennent parfois de notables quantités d'arsenic, et plus souvent encore de la nitrobenzine, matière qui sert à fabriquer l'aniline, et qui présente des propriétés toxiques marquées. La présence de la nitrobenzine se découvrira fa-

(2) Note présentée à la Société industrielle, de Reims, par M. Gauzentes, professeur au Lycée impérial.

cilement par l'odeur prononcée d'amande amère qu'elle exhale; il n'en est pas de même malheureusement pour l'arsenic.

Dans le cas qui s'est présenté à Illzach, le bain était composé d'aniline, acide tartrique, acide chlorhydrique, sulfure de cuivre, chlorate de potasse, sel ammoniac et eau chaude. C'est un bain pour noir sur coton. Ce mélange doit dégager du chlore, et si l'aniline contient de l'arsenic, il se dégagera en même temps du chlorure d'arsenic qui suffit seul à provoquer les accidents les plus graves.

En somme, quand on manipule l'aniline ou les mélanges dans lesquels on l'introduit, il faut éviter autant que possible d'en respirer les vapeurs; travailler en plein air si cela se peut, sinon ventiler fortement l'atelier.

Si l'ouvrier se sent incommodé, il faut immédiatement l'exposer au grand air. Les accidents qui sont survenus ensuite aux deux ouvriers d'Illzach ont été: une faiblesse générale, de violents maux de tête, de la gêne dans la respiration, le refroidissement des extrémités et une teinte violacée de la peau. On a combattu ces accidents en administrant aux malades un vomitif, en les réchauffant au moyen de frictions avec de l'eau faiblement ammoniacale, en les enveloppant dans des couvertures de laine, et en leur faisant boire du café noir bien chaud avec addition d'un liquide alcoolique.

M. Dollfus termine son rapport en disant que le comité de chimie a décidé qu'il y avait lieu de donner à ces faits une grande publicité.

**Palans de sûreté.** Voici un petit appareil qui est appelé à rendre de grands services, car il peut empêcher bien des accidents. Tout le monde sait qu'un palan ou moufle est un appareil destiné à soulever de lourds fardeaux avec un effort relativement faible. On sait aussi combien il importe de tenir ferme sur la corde tirante, non seulement pendant le levage, mais même, et surtout dans les moments d'arrêt, alors qu'on doit ouvrir ou fermer une trappe, disposer un chariot ou un chantier pour recevoir le fardeau.

Or, c'est précisément l'instant où les plus graves accidents sont à craindre, car des ouvriers doivent forcément se placer pour la manœuvre en-dessous de la charge; que par faiblesse ou par inattention celui qui tient la corde la laisse échapper, les malheureux sont tués ou estropiés.

Les annales du génie civil nous avaient appris déjà l'an dernier qu'un inventeur a eu l'idée d'ajouter au palan un système d'encliquetage disposé de façon à saisir automatiquement la corde en la pressant contre la gorge de la poulie, et qui permet à la corde de passer librement quand on la tire pour élever le fardeau, mais qui ne la laisse pas revenir en arrière sans que l'encliquetage soit débrayé. Ainsi la charge reste suspendue et ne peut pas redescendre sans qu'on ait besoin de peser sur la corde. Pour obtenir la descente, on débraye le délicat aide d'une ficelle ordinaire qui descend jusqu'à la main de l'ouvrier.

Je n'avais pas signalé cette innovation dont je ne possédais, dans les annales, qu'une simple description, mais j'ai eu tout récemment occasion de voir fonctionner ces palans et je dois dire qu'ils remplissent parfaitement leur but. Ils présentent encore cet avantage, que pour des charges courantes, un seul homme suffit à toute la besogne, puisque, lorsqu'il l'a élevée à hauteur, il peut abandonner la corde pour aller lui-même faire le service des trappes, etc.

ALBERT THOMAS,

Secrétaire-adjoint de la Chambre syndicale.

## Chronique locale & départementale

Nous avons déjà reçu plusieurs lettres au sujet des prochaines élections municipales; mais comme elles ne sont pas signées, nous ne pouvons ni les publier, ni faire usage des renseignements, cependant très intéressants, qu'elles contiennent.

Disons seulement que nos correspondants sont unanimes à réclamer une grande célérité dans le travail de remaniement des sections électorales.

Une éphéméride intéressante pour nos concitoyens :

Il y a aujourd'hui dix-neuf ans (27 juin 1851) que M. Thiers prononça à l'Assemblée législative, son mémorable discours contre la proposition Saint-Beuve (suppression des droits protecteurs.)

C'est à l'occasion de ce discours que l'industrieroise envoya une médaille d'or à l'illustre orateur.

Hier a eu lieu, sur l'Esplanade de Lille, la distribution de la prime d'honneur et des prix du concours régional. Cette cérémonie était présidée par M. le Préfet du Nord, assisté de MM. Boitel, Dutertre, etc.

Trois discours ont été prononcés avant la remise des récompenses; le premier par M. le Préfet, les deux autres par M. Boitel et M. Georges.

Nous publierons demain le discours de M. le Préfet.

La première journée de la fête communale de Lille a été des plus animées. Dès

le matin, les étrangers arrivaient foule et se dirigeaient vers tous les points de la ville. A neuf heures, les sociétés d'archers, d'arbalétriers, de jeu de paume, les joueurs de boule, etc., traversaient la ville, se rendant en corps, tambours en tête, aux lieux de leurs réunions. Les sociétés de musique inscrites pour prendre part au festival se sont réunies en onze heures à midi sur la place Napoléon III. Précédées d'un détachement de dragons et de la musique des canonniers, elles se sont formées en cortège pour se rendre au local de la Bourse où elles ont été reçues par des membres de l'administration municipale. Par une aimable attention dont on doit savoir gré, les sociétés d'Armentières, Scharbeck-lez-Bruxelles et St-Quentin ont exécuté, pendant la marche du cortège, des pas redoublés sur des airs de chansons lilloises, de M. Desrousseaux.

A trois heures, la musique des canonniers ouvrait le festival sur la Grande-Place en exécutant une grande fantaisie sur des motifs de l'Africaine.

Parmi les sociétés musicales qui ont été entendues avec le plus de plaisir, les journaux de Lille citent la *Grande-Fantasia* et la *Concordia* de Roubaix.

Ce matin, un de nos concitoyens a reçu la visite d'un petit cultivateur de la banlieue qui lui a apporté une certaine quantité de pièces de monnaie en cuivre trouvées par lui en creusant la terre près d'un champ de blé. Ces pièces, fort effacées pour la plupart, sont à l'effigie de Louis XIII.

L'autre jour, ou plutôt l'autre nuit, un garde-champêtre d'un village voisin surprit en flagrant délit, un nommé F... B... de Roubaix, se livrant à la pêche avec des engins prohibés. Au moment où le modeste fonctionnaire allait verbaliser, il glissa et tomba à l'eau. Ne sachant pas nager, il allait se noyer, quand le pêcheur s'élança pour le secourir, et, en risquant sa propre vie, parvint à le ramener sur la berge. Notre concitoyen n'en est pas à son premier acte de dévouement; l'année dernière il a encore retiré du canal un enfant qu'un de ses camarades y avait poussé en jouant.

Le garde-champêtre, reconnaissant, n'a pas voulu dresser procès-verbal contre ce pêcheur... d'hommes.

Ce matin vers neuf heures, sur la route de Roubaix à Lille, deux de nos concitoyens — MM. Desruets et Nathan, employés de commerce — montés dans une voiture ont failli être victimes de la fureur du cheval qu'ils conduisaient. Arrivés non loin de Mons-en-Barœul, cet animal, effrayé sans doute par quelque objet, pris les mors aux dents et renversa la voiture qu'il traîna pendant quelques minutes. Grâce au dévouement d'un passant, on parvint alors à le saisir et les deux personnes menacées de ruades incessantes, purent enfin descendre. La voiture brisée et quelques contusions très légères sont heureusement les seuls résultats de cet accident.

**FRONTIÈRE.** — Un fait extraordinaire, qui a déjà été observé en divers endroits, vient de se reproduire dans le cimetière d'une petite commune des environs de Courtrai. Les fossoyeurs, en creusant la terre, ont trouvé un cadavre entièrement conservé, quoique inhumé il y a trente-sept ans, celui du sieur Edmond L... qui était mort après avoir été mordu par un chien hydrophobe. Tandis que tout autour de lui a été détruit, linéol, bière, lui seul est resté dans un parfait état de conservation.

Samedi dernier, le fils d'un tisserand de Mouscron, le jeune Louis Delbecq, s'amusa à chercher des nids dans le petit bois du Mont-à-Leux, quand tout à coup, il avisa de loin un objet assez singulier suspendu à un arbre. Il s'approcha vivement et reconnut un bucheon nommé Jean-Baptiste H... qui s'était pendu à l'aide de son tablier de travail. Sans s'effrayer, l'enfant grimpa sur l'arbre et détacha le malheureux qui donnait encore quelques signes de vie. Il alla ensuite chercher du secours et, grâce aux soins qui furent donnés à H..., celui-ci ne tarda pas à revenir à lui. Transporté à son domicile, il a vivement remercié son jeune sauveur et promis de ne plus attenter à ses jours.

Pour la chronique locale, ALFRED REBOUX.

## Bourse de Paris

du Lundi 27 Juin 1870

Rente 3 p. 0/0..... 72.50  
id. 4 1/2 p. 0/0..... 104.50

## Cours public de chimie.

Lundi, 27 Juin, à 8 h. 1/4 du soir

Du Fustet et de la Fustine; leurs usages; action de réactifs sur la décoction du Fustet.

## Cours public d'histoire naturelle

Mercredi, 29 Juin, à 8 h. 1/4 du soir.

Organes des sens  
Le toucher, le goût et l'odorat

## FAITS DIVERS

— On mande de Besançon qu'un immense incendie a éclaté samedi matin à Goux-les-Usiers, près Pontalier. On ne peut se faire une idée de l'importance du sinistre. Le soir, trente maisons étaient déjà brûlées et le feu n'était pas éteint. On craignait que les flammes ne gagnassent des champs où l'herbe, brûlée par la sécheresse aurait pu communiquer le feu aux villages voisins.

— Un crime épouvantable vient de plonger les habitants d'Auteuil dans la consternation.

Le nommé Carlu, cordonnier, âgé de 49 ans, a tué sa femme dont il vivait séparé. La malheureuse a reçu trente coups de couteau.

La jalousie semble avoir été le mobile du crime.

— L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial ont envoyé 5,000 francs aux incendiés du bourg de Menestier (Hautes-Alpes), où 250 maisons ont été brûlées.

— A Dauvillière, un notaire vient, dit le *Courrier de la Moselle*, de disparaître, laissant un passif de 7 à 800,000 francs.

— On lit dans l'Union savoisienne :

Le mont de Vuache brûle. Quelle est la cause de cet incendie? On ne le sait pas encore. Depuis une dizaine de jours, une épaisse fumée occupant une immense étendue, apparaît et remplit d'épouvante Savigny et les communes voisines. La fumée, les flammes qui sortent des rochers montrent assez qu'un feu existe dans les entrailles de la terre. Une surface de 70 à 80 ares a été parcourue par l'élément destructeur.

On ne peut prévoir quelles seront les suites de ce phénomène, qui a jeté l'alarme dans la contrée.

— Les *Gavroches* de Londres ont leurs écoles dites écoles des Dégénéralisés, et dont la fondation est due à l'initiative privée. C'est, rapporte la *Liberté*, une institution curieuse et qui mérite d'être connue de ce côté du détroit. Jetons donc, si vous le permettez, un coup d'oeil sur le rapport paru ces jours-ci des travaux annuels de cette association pendant le dernier exercice.

Les écoles des Dégénéralisés sont actuellement au nombre de 195 écoles du jour, avec 29,773 élèves, et 217 écoles du soir, qui en comptent 9,179. Outre les maîtres et maîtresses volontaires, qui consacrent chaque jour avec un admirable dévouement quelques heures à la tâche si ardue d'instruire tous ces *Arabes* — surnom des Gavroches britanniques, — la société emploie 434 professeurs rétribués.

Un détail curieux pour finir. Les 365 petits garçons de la brigade des décroisseurs ont gagné 250,000 fr. pendant le dernier exercice. N'y aurait-il pas, en s'inspirant de nos voisins, quelque chose à faire à Paris.

— Le *Melbourne-Argus* (Australie) prétend qu'on vient de découvrir de nouveaux diamants dans la colonie de Victoria.

M. Brunke, joaillier de Melbourne, a inspecté plusieurs pierres trouvées; il a déclaré que c'étaient des diamants de première eau et qui pesaient presque un carat. Il a constaté qu'il lui avait été présenté, depuis quelque temps, un certain nombre de pierres de cette qualité ramassées à dix milles de Talbot.

Il croit que si l'on voulait s'en occuper sérieusement on trouverait une mine de diamants à Victoria.

Les cristaux provenant du voisinage de Talbot sont de la plus belle eau. Peut-être même arriverait-on à trouver une grande quantité d'or.

— On lit dans le *Réveil* :

« Mercredi matin avait lieu au Père-Lachaise, l'enterrement civil du citoyen Pierre Durant, âgé de dix-sept mois, libre-penseur de naissance. »

D'après nos correspondances particulières, l'oraison funèbre du défunt devait être prononcée par son frère de lait, mais celui-ci en a été empêché par une indisposition subite qui a nécessité son éloignement au moment où il allait prendre la parole.

— Le *Petit Journal* raconte une histoire qui est tout à fait charmante :

Une femme veillait son mari qui, malade depuis plusieurs semaines, subissait la crise qui devait le sauver ou le tuer.

Il était plus de minuit : une porte était ouverte pour laisser entrer l'air. Dans le silence de la nuit, elle entendit des pas qui s'approchaient. Un moment après, un homme, un voleur, entra dans la chambre. Elle ne vit qu'une chose : le danger de son mari ; et, anticipant les desseins de l'inconnu, elle montra le malade du doigt, et mettant l'index sur ses propres lèvres pour s'assurer de tout silence, de l'autre main, elle tendit sa bourse et ses clefs.

A sa grande surprise, il ne prit ni les unes ni l'autre. Soit qu'il fut terrifié ou charmé par le courage et l'affection de cette femme, il partit sans voler une maison sanctifiée par une pareille force d'âme.

— Henriette Fauché, la malheureuse femme assassinée au n° 4 de la cité Pigalle par Joseph Mongold (et non Mongol), a succombé la nuit dernière aux nombreuses blessures qui lui avaient été faites par son meurtrier. D'après l'autopsie qui a eu lieu à l'hôpital Lariboisière, sur le cadavre de la victime, la cause qui a déterminé principalement la mort est la plaie profonde faite au cou par le rasoir jusqu'à la colonne vertébrale, plaie qui était remplie de caillots sanguins empêchant la respiration.

Henriette Fauché est donc morte par asphyxie, après une douloureuse et cruelle agonie.

Quant à l'assassin, Joseph Mongold, transporté également à l'hôpital Lariboisière, il a survécu à la victime, malgré les fractures de la jambe droite et de la région susorbitaire du crâne. Son état, quoique très grave, n'est pas tout à fait désespéré.

— Les bons effets de *Guarana* de MM. Grimault et C<sup>e</sup>, pharmaciens à Paris, sont réellement merveilleux. Il suffit d'un paquet de cette poudre inoffensive, délayée dans un

peu d'eau sucrée, pour faire disparaître la plus violente migraine ou arrêter les coliques et la diarrhée. C'est un médicament naturel qui a pris sa place dans toutes les familles. Dépôt à Roubaix, chez M. COLLE pharmacien. 9701

## Variétés.

### LITTÉRATURE ET FESTIVAL

(Suite.)

Nous recevons ce matin la lettre suivante :

Lille, le 26 juin 1870.

« A Monsieur le directeur-gérant du *Journal de Roubaix*.

« Monsieur, « Un ami me donne communication du numéro de votre journal du 22 juin. Je suis aussi surpris qu'honoré d'y voir, — sous ce titre : *Littérature et Festival*, — la reproduction de mon article sur le *Festival de Bailleul*, qui a paru dans le *Mémorial de Lille*, le 29 mai dernier.

« En cédant au désir de mes concitoyens, mon but était de donner au programme de leur fête du 3 juillet prochain, toute la publicité désirable, et j'étais loin de m'attendre à la bonne fortune de rencontrer dans le *Journal de Roubaix* un puissant et généreux auxiliaire.

« Cette nouvelle publicité acquise par l'heureuse intervention de votre collaborateur, E. D. répond si parfaitement à mes intentions et au désir exprimé par les autorités de la ville de Bailleul, qu'il y aurait ingratitude de ne pas vous en témoigner publiquement notre reconnaissance si bien méritée.

« Comme votre collaborateur, en parlant de mon article, s'exprime par ces mots : « La chose a été rédigée... par un monsieur Colpaert que nous n'avons pas le plaisir de connaître... » veuillez prier Monsieur E. D. de consulter le volume : *Essai de Biographie lilloise contemporaine*, page 231, article Colpaert, par Monsieur Hippolyte Verly.

« Comptant que vous insérerez cette lettre dans votre plus prochain numéro, j'ai l'honneur, monsieur, de vous présenter mes civilités empressées.

« A. COLPAERT, « Inspecteur-général de l'Union. »

Nous sommes profondément touchés des sentiments que nous exprime l'honorable inspecteur de l'Union; la carrière du journalisme est semée de tant de déboires qu'il est bien doux de rencontrer parfois un homme sachant reconnaître les modestes services que nous pouvons rendre.

Pour remercier M. Colpaert et répondre aussi à ses secrets desirs, nous voulons reproduire la notice biographique que lui a consacrée M. Verly. La voici :

**COLPAERT (Auguste-Louis-Victor)**, publiciste et musicien, né à Bailleul le 11 novembre 1823, fit en partie ses études à l'Institution Derole, de Lille; puis, en 1865, il vint se fixer définitivement dans cette ville, après avoir exercé le commerce à Dunkerque. Il a publié avec son frère Emile, chargé d'une mission scientifique dans l'Amérique du Sud, une série d'études économiques, géologiques et ethnologiques sur le Pérou, notamment dans la *Revue scientifique des Deux-Mondes* et dans le *Bulletin de la société impériale d'acclimatation*; il a inséré aussi différents articles dans le *Sicéle*, l'*Orphion illustré*, le *Journal de Soissons*, l'*Indicateur d'Hazebrouck*, le *Progress du Nord*, l'*Echo du Nord*, la *Bailleuloise*, etc. Il vient d'écrire sous le titre de *Voyage poétique sur le lac Léman*, une sorte de guide en vers dédié aux excursionnistes, et s'occupe de rassembler en un volume intitulé *Heures perdues*, une série de poésies légères qui ont paru dans divers petits journaux littéraires. M. Colpaert a de plus édité, chez Cartereau et chez Heu, à Paris, un certain nombre de fantaisies pour piano et violon.

Nous n'avons malheureusement pas en notre possession les études économiques, géologiques et ethnologiques de M. Colpaert sur le Pérou; mais maintenant qu'ils connaissent cet écrivain, nos lecteurs, nous sauront certainement gré de leur mettre sous les yeux l'article suivant, publié dans le *Progress du Nord* du 25 juillet 1869. C'est un véritable morceau de littérature où l'auteur a déployé ses triples facultés de poète, de musicien et d'économiste. Nous citons :

### FESTIVAL DE CASSEL.

Les chemins de fer ont imprimé au genre humain le mouvement perpétuel, ce problème tant cherché par les vieux âges. On parcourt aujourd'hui plus de chemin en une année que jadis en un siècle. Et, pensée consolante pour le voyageur, au milieu des préoccupations moroses et des points noirs qui assombrissent l'horizon politique, on ne rencontre sur sa route que joie et allégresse, chants et fanfares.

Les peuples, à certaines heures, ressembleraient-ils aux malheureux, aux déçavés qui se plaignent à cacher leur blessure et leur misère sous un manteau de broderies et de fleurs? Le temps nous manque pour approfondir cette question philosophique que nous livrons à la méditation des *Sept nouveaux sages de la Grèce*; quant à nous, nous sommes aujourd'hui tout entier à la musique.

La musique est actuellement la reine du jour. Partout où pointe un clocher flûte un drapeau de fête et résonne une grosse caisse. La vie semble vouée à un festival perpétuel :

Tout est harmonieux; le but est qu'on s'amuse. Point d'étroite prison. L'un aime le tam-tam, l'autre la cornemuse, Et chacun a raison.

Après Paris, après le Havre, après Laon, après Angers, après Hazebrouck, après Reims, après Douai, après une foule d'autres cités dont le dénombrement remplirait cette page, voici Cassel, « la vaillante », dont le nom est inscrit dans nos annales militaires et que ses nobles enfants continuent à illustrer sous le drapeau de la France; voici, donc, Cassel qui vient d'ouvrir à son tour